

Les enfants trouvés de l'Hôtel-Dieu Le Comte, 1760-1790

par Ludovic Trouvé

« Je formai ma façon de penser sur celle que je voyais en règne, chez des gens très aimables et dans le fond très honnêtes gens et je me dis : " Puisque c'est l'usage du pays, quand on y vit, on peut le suivre " ; voilà l'expédient que je cherchais. Je m'y déterminai gaillardement, sans le moindre scrupule, et le seul que j'eus à vaincre fut celui de Thérèse » (...) « Mon troisième enfant fut donc mis aux Enfants-Trouvés ainsi que les premiers et il en fut de même pour les deux suivants. » (1).

Jean-Jacques Rousseau, « Les confessions », 1769.

A en croire l'esprit éclairé de Jean-Jacques Rousseau, l'abandon d'enfants fut au XVIII^e siècle, une pratique des plus courantes, bien installée dans les mœurs. Qu'en fut-il réellement ?

A partir des années 1760 et jusqu'à la Révolution, on constate sur l'ensemble du royaume une nette augmentation des abandons due à une dégradation de l'économie et des niveaux de vie. Cet ultime recours est le plus souvent le fait de couples démunis, essentiellement des manouvriers, ne pouvant entretenir leur enfant, ou de jeunes filles abusées et délaissées par leur amant. Tous ont ainsi décidé de confier leur fille ou garçon à l'assistance publique, dans l'espoir qu'elle offre à leur enfant un avenir meilleur, faisant subir du même coup aux autorités municipales les lourds problèmes économiques et sociaux liés à l'entretien des petits abandonnés. Dans l'Aube, « la division des pauvres de Troyes » de 1617 chargea l'Hôtel-Dieu Le Comte de recevoir les enfants trouvés. La rationalisation de l'assistance aux indigents fut complétée en 1630 par la création des « Hôpitaux Réunis ». Tous les établissements hospitaliers de Troyes furent, à partir de cette date, placés sous une direction unique. C'est à cette assemblée



Enregistrement des « levées d'enfants trouvés » : les registres conservent encore les fragments de tissus et de langes ayant enveloppé l'enfant abandonné, accompagnés parfois d'un mot manuscrit, d'un ruban ou d'une médaille. (Arch. dép. Aube, 40 H 175*, cl. N. Mazières).